Site des Archives départementales de la Vendée http://archives.vendee.fr

MEUBLES Grand choix de Lits fer et cuivre, Lits cage, Sommiers, Matelas laine et crin en varech, Balles d'avoine et Feuilles de Maïs, Draps pour malades.

X. GILIBERT; tapissier, ébéniste, fabricant

Rue de la République, Fontenay-le-Comte (Vendée). Téléphone 2,09.

Si vous avez un achat à faire en orfèvrerie, bijouterie ou objets d'art, faites une visite à l'HORLOGERIE MODERNE, 16, rue Ricard, à Niort. Le choix considérable en articles riches que cette Maison offre à ses nombreux clients et surtout les dernières nouveautés parues, l'ont placée une des premières de la région.

N'oubliez pas l'adresse : DUEZ, 16, rue Ricard, Niort.

Goujaterie et ineptie

Le *Publicateur* a la spécialité ignoble de ne pas respecter les morts quands ils ont été ses adversaires politiques et des libres-penseurs. Les collaborateurs de M. Simony de Rémy vont alors quérir son cordon de Grégoire dit le Saint et non moins dit le Grand, et ils exécutent devant le cercueil de cet ennemi de la papauté, le chahut impudique du foulard auquel sont initiés, dès le bas âge, les ilotes ivres de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Le chahut exécuté par les collaborateurs de M. Simony de Rémy, devant la tombe de M. Dequaire, est particulièrement dégoûtant. Il a été mené par un certain *Vibrion*, infusoire nauséabond, évidemment habitué à gambader dans les plus abjectes déjections cléricales, et qui a traîné le cordon grégorien de M. Simony de Rémy dans les saletés inommables de la tinette sacristique où il opère d'habitude.

Si, cependant, après s'être entouré de précautions suffisamment désinfectantes et antiseptiques, on a le courage de suivre jusqu'au bont le développement de cette chorégraphie aussi sale que sacrée, on est stupéfait de l'imbécillité du *Vibrion*. Pour un copain habituel de l'Esprit Saint, ce n'est vraiment pas fort. Si sa prose pue le cancer clérical qui le ronge invinciblement, sa substance grise est manifestement d'une qualité inférieure à celle d'une cervelle d'âne. Le *Vibrion* est un goujat, mais c'est aussi un sot au sens le plus impertinent du mot. C'est un histrion idiot.

Qu'on soit catholique, protestant, mahométan, boudhiste ou libre-penseur, rien n'est respectable comme l'hommage départi à un mort par ceux qui furent ses amis. Quand M. Catteau aura rendu à Dieu sa belle âme épiscopale, nous pourrons critiquer son action politico-religieuse. Il ne nous viendra jamais à l'idée de nous gausser de l'hommage que ses amis pourront lui rendre, et, encore moins, de jeter sur son cercueil des tombereaux d'ordures et d'injures. Si, d'aventure, quelqu'un malheureusement s'y avisait, pour regrettable que cela serait, ne tomberait il pas tout au moins dans le ridicule où barbotte, par surcroît, le *Vibrion*, car, entre l'homme de mince valeur qu'est le susdit Catteau, et le penseur éminent, le philosophe de haute envergure et l'orateur éloquent que fut le regretté Dequaire, il y a la différence d'une toute petite intelligence à un grand esprit.

Le *Vibrion*, d'ailleurs, est un parfait crétin, comme nous l'avons dit plus haut. Il critique, par exemple, le monument et le médaillon, et il ne trouve de ressemblant, dans celui ci, ...que le pince-nez. Voilà qui est éminemment spirituel, n'est-il pas vrai ? Mais, voyons, les lamentables bondieuseries qui ornent la plupart des Eglises catholiques, brillent-elles par une ressemblance frappante?

Donnez-nous l'adresse du photographe qui a pris les traits du bon Dieu, de Joseph, de Marie, de Jésus, de Pierre et autres statufiés de la superstition romaine ! De vrai, *Vibrion* de bon goût, ils ont des bobines singulières. Peut être, les auréoles qu'on fait planer au-dessus de leurs têtes, sont-elles ressemblantes, et encore... Mais si les statues de vos églises sont ressemblantes aux modèles, ceux-ci ont des trompettes qui n'ont rien de divinement beau.

Au surplus, pour donner une idée de la mentalité du *Vibrion*, il est bon de reproduire la façon dont il juge le discours de M. Mellottée, le distingué avocat à la Cour d'appel de Paris :

On entend ensuite un des anciens élèves du trépassé alors qu'il professait la philosophie dans je ne sais quel coin obscur de la France. L'élève en a profité pour faire un petit cours de philosophie approprié à la circonstance. Le bruit m'a empêché de bien en saisir le sens. Philosophie d'Epicure, d'Epictète ? Peut-être. Mais sûrement des Pieds-Humides, étant donnée l'imperméabilité du sol sur lequel on pataugeait.

Voilà bien le comble de l'ineptie ! Châteauroux, où Dequaire professa la philosophie, est un coin obscur de la France ? Probablement parce que le Boupère en est une grande ville. M. Mellottée a professé un cours de philosophie des Pieds-Humides ? Les curés qui procèdent à des enterrements par la pluie, ont, depuis longtemps, pratiqué une religion des Pieds humides. Le *Vibrion* n'a pas compris le sens de la philosophie exposée par M. Mellottée ? Le contraire nous eût étonnés, car c'était au-dessus de son intelligence. Seulement, le *Vibrion* serait bien embarrassé de nous désigner, dans le clergé de Vendée, depuis l'épiscope luçonnais jusqu'au plus infime des curés de campagne, un prêtre, un seul, capable de prononcer un discours d'une éloquence aussi haute et aussi sobre, d'idées aussi élevées, d'une philosophie aussi belle, d'une forme aussi châtiée, que fut le discours de M. Mellottée.

Allons, le *Vibrion* n'est pas seulement un goujat, c'est bien décidément aussi un imbécile et un incurable sot. Si M. Simony de Rémy avait le moindre respect de son cordon de Grégoire, il comprendrait que le *Vibrion* est un collaborateur compromettant, et il l'aplatirait comme une punaise... de sacristie.

Une nouvelle avocate

Les Vendéens se souviennent certainement de M. Dyvrande, qui fut procureur de la République à la Roche-sur-Yon, et qui occupe présentement le siège de St-Quentin.

La fille ainée de M. Dyvrande vient de prêter serment d'avocat devant la Cour d'appel de Paris. Voici ée que dit, à ce sujet, le *Petit Parisien* :

L'avocate d'hier, Mlle Dyvrande, est, comme on sait, la fille du procureur de la République de St-Quentin. Elle apportera dans les austères salles du palais de justice la grâce rayonnante de ses vingt et un ans, et les juges ne pourront qu'être sensibles au charme de sa jeune parole et de l'érudition qu'elle tient de famille.

Détail intéressant à noter : M. Dyvrande a retardé jusqu'au 5 novembre la prestation de serment de sa fille, afin de faire coïncider cette cérémonie avec l'anniversaire du jour où lui-même prêta serment devant la même cour, il y avait hier exactement trente ans.

Avec un peu d'émotion dans la voix, Mlle Dyvrande a prononcé devant de nombreux spectateurs le « Je le jure ! » traditionnel, et ses futurs confrères, qui formaient la majeure partie de l'assistance, s'accordèrent à trouver que jamais vœux n'avaient été si gracieusement formulés.

Nous avons pu, au milieu des congratulations qui assaillaient le « jeune maître », après sa réception, obtenir de Mlle Dyvrande quelques rapides détails sur ses études.

— J'ai suivi, nous a-t-elle dit, les cours de la Faculté de Paris ; licenciée au mois de juillet dernier, je vais maintenant préparer mon doctorat, en plaidant de temps en temps, si l'occasion s'en présente.

Une question s'imposait :

— Etes-vous féministe, mademoiselle ?

— Pouvez-vous en douter ? Je suis féministe comme toutes les femmes le sont ou devraient l'être, c'est-à-dire pour l'accession de toutes les femmes aux carrières compatibles avec les conditions de leur sexe.

Hier soir, en famille, on a fêté la double commémoration qui perpétue de père en fille le port de l'épitoge à la frange de blanche hermine.

Nous souhaitons à Mlle Agathe Dyvrande de jolis succès de barreau.

Plaque vélocipédique

La plaque que doit porter tout vélocipède ou appareil analogue, en exécution de l'article 23 de la loi du 30 janvier 1907, sera en métal.

Pour l'année 1908, cette plaque sera conforme à l'un des modèles annexés au présent arrêté. Le modèle A sera affecté aux plaques de vélocipédes ordinaires ; le modèle B aux plaques de vélocipèdes munis de machine motrice.

Les plaques seront frappées par l'administration des monnaies et médailles d'un poinçon spécial.

Les vélocipèdes seront munis d'autant de plaques qu'ils comportent de places.

La plaque sera fixée par le possesseur du vélocipède sur le tube de direction, soit au moyen de la lame métallique délivrée en même temps que la plaque, soit par tout autre procédé, de manière à se présenter de face sur le devant du vélocipède.

Pour les vélocipèdes à plusieurs places, la première plaque sera fixée à l'endroit déterminé par le paragraphe précèdent, les autres sur les tubes diagonaux du cadre qui supportent chacune des selles à partir de la seconde.

Les plaques de vélocipèdes à moteur mécanique ayant plusieurs places seront fixées les unes au-dessus des autres sur le tube de direction.

Les plaques doivent toujours rester apparentes sur les vélocipédes.

PÊCHEURS avant de faire aucun achat consultez le Tarif Albert envoyé *gratuitement* par les magasins **AU DÉPART** Boulevard Denain, 7, Paris

LA VENDÉE ÉCLAIRÉE PAR DUBÉ

Il ne s'agit pas de la *Vendée* dont Rincé est le plus bel ornement. Dubé et Rincé sont des compères qui se comprennent tout naturellement, et s'entendent, non moins naturellement, comme larrons en foire vaticanesque.

La Vendée que Dubé a eu la prétention d'éclairer, est la Vendée catholique, apostolique et romaine. Il paraît, en effet, que l'honorable docteur Godet, dans une récente conférence à La Chaize-le Vicomte, avait abominablement trompé la Vendée.

A priori, il paraît surprenant qu'un cagot tel que Dubé puisse prétendre qu'un républicain a trompé les populations vendéennes. On sait, en effet, que cette pieuse besogne est le monopole des sycophantes de sacristie qui expectorent dans les colonnes de la presse cléricale. Ils n'ont pas d'autre mission ni d'autre raison d'être. Le jour où un stercoraire de goupillon dira la vérité politique, Catteau sera un grand homme, ce qui n'est pas tout-à-fait près d'arriver.

Il y a donc des chances pour que Dubé, en accusant M. le docteur Godet d'avoir trompé la Vendée, n'ait eu d'autre but que de la tromper une fois de plus. L'Eglise a-t-elle jamais éclairé les peuples autrement qu'en leur cachant la vérité ? Voyons un peu çà.

D'après Dubé, M. le docteur Godet aurait fait un premier mensonge en affirmant que la République s'est imposé, de grands sacrifices pour l'instruction publique.

La preuve du contraire, dit Dubé, c'est que la République a fait fermer douze milles écoles congréganistes, et que la criminalité augmente.

La preuve est plutôt faiblarde. En effet, les 12.000 Ecoles congréganistes fermées constituaient 12.000 officines où l'on trompait systématiquement les enfants sur les questions les plus essentielles. Quant à l'augmentation de la criminalité, le nombre des criminels de sacristie n'a cessé d'augmenter et les cagots sont responsables d'une grande partie, de la majeure partie, de la criminalité laïque pour avoir, depuis 35 ans, prêché la révolte contre les lois du pays et les pouvoirs établis. Presque tous les petits anarchistes qui assassinent la morale, l'honnêteté, les mœurs et la vie humaine, sortaient des écoles congréganistes ou ont été dévoyés dans un milieu clérical. M. le docteur Godet, poursuit Dubé, a encore trompé la Vendée en célébrant ce que la République a fait pour le paysan et l'ouvrier. La preuve en est que le premier n'a pas vu diminuer ses impôts, et que le second ne cesse de se livrer aux grèves les plus violentes qui le réduisent à la misère.

Voila encore des « preuves » qui n'ont pas la belle tonalité du vin de messe. Dubé oublie que c'est un gouvernement monarchique, béni par l'Eglise, qui a surchargé la France de 13 milliards environ de dette. Cela fait presque, délicieux Dubé, une surchage de 600 millions d'impôts. Or, les gouvernements qui avaient précédé l'Empire lui avaient laissé une dette d'à peu près douze milliards? La monarchie de juillet avait notamment endetté la France pour commencer la construction des chemins de fer. Eh bien, on n'a pas encore trouvé le moyen d'exécuter de grands travaux d'intérêt public sans bourse délier, et la majorité réactionnaire du Conseil général a dû surcharger le contribuable vendéen pour construire les routes départementales et le réseau des tramways. La République n'a pas fait autrement. Elle a multiplié les moyens de communication et de transport, creusé des ports et accru l'outillage d'autres. Elle a multiplié les subventions à l'agriculture. Toutes ces améliorations ne se font pas sans argent, et, si Dubé connaît le moyen de faire autrement, il est cyniquement coupable de le garder pour lui.

Les ouvriers, dites-vous, se sont livrés à des grèves violentes ? Personne ne les regrette davantage que les républicains, d'autant plus que la République a donné aux ouvriers le droit d'association, les lois contre les accidents du travail, les lois sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs, l'assistance médicale gratuite, et que les salaires n'ont cessé d'augmenter. Mais, que Dubé nous cite un pays monarchique qui, depuis 35 ans, n'a pas connu de grèves violentes et de sanglants conflits entre le capital et le travail. Qu'il parle.... Qu'il nous dise, aussi, quel est, depuis trente-cinq ans, le pays où les dépenses, et par conséquent les impôts, n'aient pas augmenté dans des proportions plus grandes qu'en France. Qu'il parle...

Jusque là nous sommes en droit de lui dire que M. le docteur Godet n'a pas trompé la Vendée, mais qu'il continue à être, lui, Dubé, un sacré menteur et un sacré fumiste.

Les pompiers des Sables

Ac cours de la réunion de Dimanche, ont été nommés :

Adjudant, M. le sergent Moulyt ; sergent, M. le caporal Buchet ; caporal, le sapeur Tricaet.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — **PAIEMENT APRÈS GUÉRISON** seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la **MÉDECINE NATURELLE**, *électricité, radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au ***Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Bons-Enfants, PARIS.***

Noirmoutier. — Le 2 novembre s'est fondée à Noirmoutier une Société de tir et de gymnastique qui a constitué son bureau de la façon suivante :

Président : M. Stœklin ; vice-présidents : MM. Joseph Frioux et Simonneau ; moniteurs : MM. Pellemèle et Bugeon, adjoint ; directeurs du tir : M. Grosso ; secrétaire : M. Baudry.

Plus de 36 gymnastes se sont déjà fait inscrire et le Comité compte sur toutes les bonnes volontés pour arriver à doter notre commune d'une Société importante.

IL IMPORTE QUE TOUT LE MONDE SACHE

Que les hémorroïdes, l'eczéma, les cuissons, démangeaisons, les dartres, les maux de jambes, sont guéris radicalement avec quelques applications de Baume des Chartreux. Ce remède est d'une efficacité extraordinaire, il calme de suite l'irritation et l'inflamation, ce qui fait qu'on éprouve un grand soulagement, peu à peu la peau se décongestionne, perd sa coloration rouge, redevient, fine, souple et blanche.

Le mode d'emploi est des plus simples, il suffit d'enduire les parties malades de Baume des Chartreux et de les recouvrir ensuite d'une bande de toile. Cette opération répétée chaque soir procure en peu de temps une guérison radicale. Le Baume des Chartreux est en vente dans les bonnes pharmacies. au prix de 2 fr. 50.

Dépôt à Fontenay-le-Comte, pharmacie Petit ; à Luçon, pharmacie Chesné.

VARIÉTÉS

Une recette

Voulez-vous être heureux en ménage ? Apprenez cette recette inventée par maître Bouton, président des maîtres d'hôtel de France et de Navarre.

Lisez :

Mettez d'abord dans un bocal,
Deux ou trois livres d'espérance,
Puis vous y joindrez un quintal
De petits soins, de complaisance,
Une mesure de bonté,
Un quarteron de confiance,
A discrétion de la gaîté,
Quatre ou cinq pots d'obéissance,
Cinq ou six livres de douceur :
Et, crainte de monotonie,
Ajoutez à la bonne humeur
Un miligramme de folie.
Quant au sel, n'en mettez qu'un grain,
Car si vous passiez l'ordonnance,
Au lieu d'une once il faudrait bien
Et mettre deux de patience.
Cuire le tout à petit feu
D'une chaleur bien soutenue.
Qu'amour et qu'amitié tous deux
Ne le perdent jamais de vue :
Vous obtiendrez par ce moyen,
Une galette bien pétrie
Dont un morceau, chaque matin.
Suffit pour embellir la vie !

M'est avis que ce plat n'est pas encore commode à réussir !

LOTERIE DE L'ORPHELINAT DES SOUS-AGENTS DES POSTES

GROS LOTS :

100.000 f

20.000 f

plus 1530 lots de **1000, 500, 100** et **50** fr.

tous payables en or et déposés au Comptoir National d'Escompte.

PRIX DU BILLET :

fr. **0.50** Centimes.

Tirage irrévocable : **15 AVRIL 1908**

Ces billets sont vendus chez tous les buralistes, papetiers, etc., et par tous les **FACTEURS**

Envoi à domicile contre mandat et timbres pour retour. — Pour les paiements en timbres, ajouter 5 centimes. — Adr. lettres à M. PERRET, brigadier-facteur, Président du Comité à *la Roche-sur-Yon.*

DÉPURATIVES — *PURGATIVES*

60 ANS DE SUCCÈS

PILULES MORISON-MOULIN n° 1 et n° 2

Purgatif végétal, dépuratif du sang, guérison des couleurs, maladies de foie, de l'estomac, hydropisie, affections nerveuses ; chassent les humeurs et les glaires, **2** francs. — Exiger la signature et le nom **Pilules-Moulin** sur chaque boîte. Guérissent aussi les *maladies de la peau, eczéma, prurit, hémorroïdes*, avec **Pommade Dermatique-Moulin, 2f 30** franco. 30, RUE LOUIS-LE-GRAND, PARIS et les BONNES PHARMACIES

LOTERIE D'ORMESSON.

(Enfants Tuberculeux et Institut Pasteur de Lille).

LOTS

500.000 f

GROS LOTS

250.000 f

100.000 f - 20.000 f

TABLEAU COMPLET DES LOTS

1 de	250.000 fr...	250.000 fr.
1 -	100.000 ...	100.000
1 -	20.000 ...	20.000
2 -	5.000 ...	10.000
20 -	1.000 ...	20.000
1000 -	100 ...	100.000

TIRAGE : **15 JANVIER 1908**

Le Billet : **UN** fr. - Joindre enveloppe affranchie pour le retour. On trouve des billets dans toute la France, chez les principaux débitants de tabac, libraires, banquiers, etc., et chez E. STAUDE, 50, Rue des Tournelles, Paris.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

DE FONTENAY-LE-COMTE

Audience du 7 Novembre 1907

Le 2 novembre, Augustin Geffard, carrier à La Châtaigneraie, était en état d'ivresse quand il insulta le gendarme Neau.

8 jours de prison pour les outrages ; 2 jours pours pour l'ivresse.

*
* *

Louis-Gabriel Richard a dérobé plusieurs pelotes de laine à Mme Moreau, mercière à Luçon.

3 jours de prison.

*
* *

Le même délit a été commis par Philiberthe M..., au préjudice de Mme Gelot, mercière à la Tublerie de Vouillé.

L'inculpée manifeste des regrets et bénéficie du sursis pour ses 6 jours de prison.

*
* *

Alexis Garnier, retraité des chemins de fer, est l'auteur du vol de 300 francs commis, le 15 octobre dernier, à l'auberge Mondonnet, à l'Ouillette.

Il fait défaut : 3 mois et un jour de prison.

FOIRES DE LA VENDÉE

Du 11 au 17 Novembre 1907

Lundi 11. — Bourneau, Fontaines, Roche-sur-Yon, Sainte-Gemme-la-Plaine.

Mardi 12. — Challans, Chantonnay, Garnache, Mortagne, Rocheservière, Saint Fulgent.

Mercredi 13. — Fontenay, Foussais, l'Oie.

Jeudi 14. — Avrillé, Damvix, Nalliers, Palluau, Vouvant.

Vendredi 15. — Benet, Sainte-Hermine, Saint-Hilaire-des-Lôges, Saint-Hilaire-de-Talmont, Venansault,

Samedi 16. — Apremont, Champ-Saint-Père.

Dimanche 17. — Ass. gag. : Saint-Martin-des-Noyers.

ÉTAT CIVIL DE FONTENAY

Du 2 au 8 Novembre 1907

NAISSANCES

Reconnaissance d'un enfant naturel du sexe féminin, le 4.

Paulette Bourdeau, néele 7, rue du Doyenné.

PROMESSES DE MARIAGES

Auguste Bourdet, typographe, et Marie Avril sans profession.

Henri Loytier, charron, et Marie Boisseau couturière.

Benjamin Coulon, berger, et Clorinthe Retail, sans profession.

Alphonse Pouvreau, adjudant en retraite, et Clémentine Radal, sans profession.

RICQLÈS DIGESTIF Antichlorétique Préserve des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

Imprimerie L. MARQUET (FÉDÉRATION DU LIVRE 160e Section)

Le Gérant L. MARQUET